

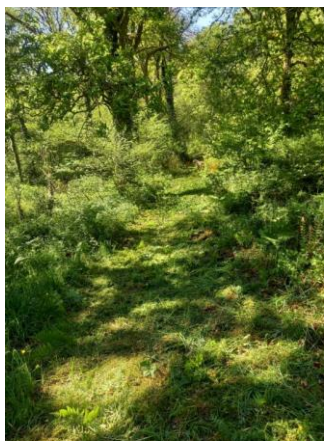


Bulletin municipal le Kannadig

Avril 2025 – N°12



Directeur de la publication : Frédéric DRELON



Mardi 29 Avril : Merci à tous pour le nettoyage de la commune

Un grand merci aux bénévoles, au comité des loisirs et aux agents communaux qui ont donné de leur temps et se sont mobilisées pour nettoyer la commune.

Plusieurs chantiers ont été menés de front : préparation des chemins pour la marche nordique et la randonnée, nettoyage du lavoir, nettoyage du monument aux morts

Le tout dans une bonne ambiance et une belle convivialité !

Merci à vous tous pour votre présence et votre aide !!!

Les boucles de l'Aulne – jeudi 8 mai

Pour la 1^{ère} fois de son histoire, les « Boucles de l'Aulne », course cycliste renommée, feront 2 passages sur Saint Ségéal en début de course. Les cyclistes traverseront le village de bout en bout, de Tachennic à Kerdraon, pour cette course cycliste internationale, manche de la coupe de France FDJ, inscrite au calendrier UCI Europe Tour.

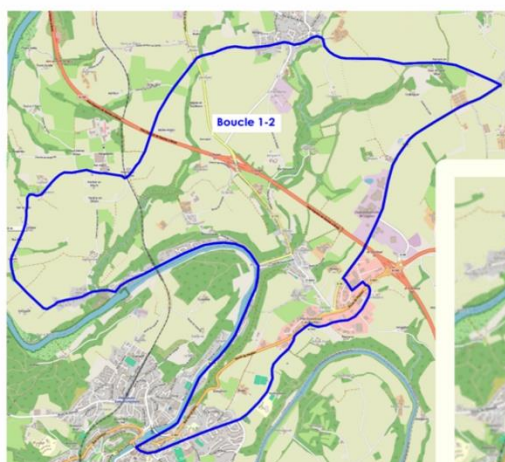
Le départ est donné à 13h du Lycée saint Louis à Châteaulin.

Pour cette 25^{ème} édition, le parcours de 183.1kms se compose de trois boucles distinctes :

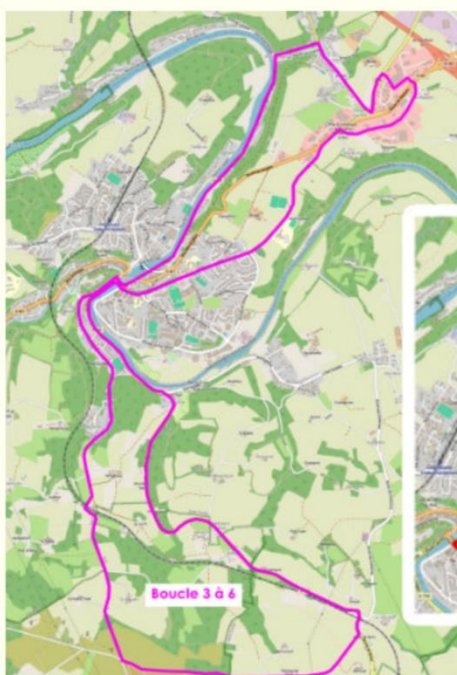
- La première boucle, d'une longueur de 21 km, passe par Châteaulin, Saint-Ségéal et Port-Launay et doit être parcourue deux fois
- La deuxième boucle mesure 20,4 km et passe par Châteaulin, Port-Launay, Saint-Coulitz, Cast Menez Quelerc'h, cette boucle sera effectuée quatre fois.
- La troisième boucle, d'une longueur de 8,5 km, se déroule sur Châteaulin et sera parcourue sept fois.

Le premier passage sur Saint Ségéal est prévu à 13h12, le deuxième à 13h40.

Le parcours 2025



Circuit 1 : 22 k x 2



Circuit 2 : 20,4 k x 4



Circuit 3 : 8,5 k x 7

Commémoration du 8 mai : rendez-vous au monument aux morts à 10h30

La cérémonie du 8 mai sera avancée à 10h30 pour permettre aux habitants de venir toujours aussi nombreux à cet hommage patriotique.

Cet horaire permettra à tous, et notamment aux bénévoles qui encadrent la course des Boucles de l'Aulne, de participer à la commémoration et de profiter également de l'évènement sportif.

Un verre de l'amitié vous sera offert en Salle Ar Galon à l'issue de la cérémonie.

La chapelle Saint Sébastien sera ouverte ce 8 mai de 14h à 19h.

Marche nordique : Dimanche 15 juin à partir de 9h30

La commune de Saint Ségal organise la 4ème manche du challenge Finistère de Marche Nordique ainsi qu'une randonnée le dimanche 15 juin. Le départ et l'arrivée se feront sur le site de Ménez Boss. Le nouveau parcours a été pensé pour marcher sur d'autres chemins que les éditions précédentes et faire découvrir des petites portions de sentiers dissimulées au cœur de la nature.

Départ de l'épreuve à 9h30

Marche nordique : 11kms - Inscriptions 7€ sur Klikego - 9€



18 mai : Véhicules anciens sur Ménez Boss

Le site de Ménez Boss accueillera 35 à 40 véhicules anciens à partir de 12h. Ces véhicules partiront ensuite pour une balade et seront de retour sur le site pour 17h.

Sortie organisée par le VALCT **VÉHICULES ANCIENS DU LÉON DE CORNOUAILLE ET DU TRÉGOR - VALCT**

Inauguration de l'aire de Jeux

L'aire de jeux sera inaugurée courant mai après le passage et la validation de la commission sécurité.

La date de cet évènement vous sera communiquée dans la presse et sur les réseaux sociaux.

Quelques petits rappels

Travaux de jardin

Avec le retour des beaux jours, la saison des tontes reprend et les travaux de jardinage occasionnent parfois des nuisances sonores.

Pour rappel, pour ne pas déranger le voisinage, merci de respecter les plages horaires suivantes pour ces travaux :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Utilisation de drones

Des personnes de la commune se plaignent du survol de leur propriété privée par des drones. Soyez vigilants dans l'utilisation de vos drones.

« Les personnes autour du drone doivent être informées si le drone est équipé d'une caméra ou de capteurs pouvant enregistrer des données les concernant.

Vous ne pouvez pas enregistrer des images permettant de reconnaître ou identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation...) sans leur autorisation.

Toute diffusion d'image doit faire l'objet d'une autorisation des personnes concernées ou du propriétaire dans le cas d'un espace privé (maison, jardin, etc.). Vous ne pouvez pas utiliser les images prises dans un but commercial ou professionnel.

En cas de violation de la vie privée, en captant, enregistrant ou diffusant des images ou paroles de personnes sans leur consentement, vous risquez 1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. »

www.service-public.fr

Les « Mardis de Saint Ségat »

Nous préparons activement la nouvelle saison des « Mardis de Saint Ségat ».

Une réunion se tiendra le vendredi 9 mai pour finaliser les derniers détails avec les différents acteurs de cette manifestation.

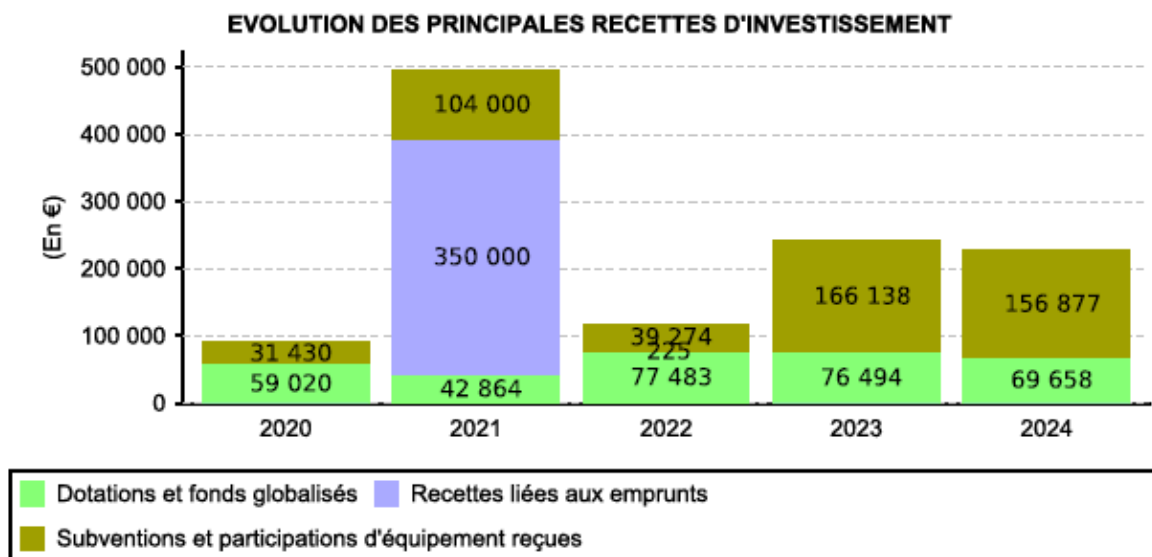
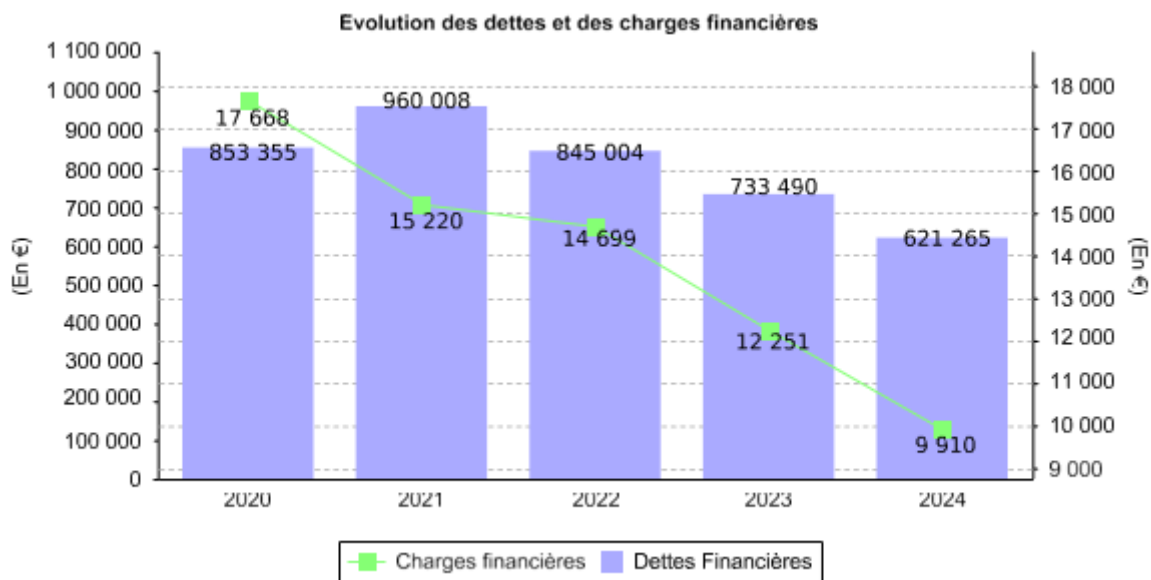
D'ores et déjà, pensez à noter la date du mardi 1^{er} juillet dans vos agendas ! Les « mardis », c'est reparti !

Dans les prochaines semaines, nous vous dévoilerons la programmation pour cet été 2025.

Un point sur les finances de la commune

Le conseil municipal du 25 mars 2025 a accueilli M. Yves Malhomme, comptable du trésor et conseiller aux décideurs locaux. M Malhomme a présenté le document de valorisation financière et fiscale 2024 et a commenté l'évolution des finances de la commune en mettant en évidence les éléments qui suivent :

1. Une baisse importante de l'endettement communal



En 2020, au début du mandat, le niveau d'endettement de la commune s'élevait à 853 355 €. Malgré la nécessité de contracter un emprunt de 350 000 € en 2021, l'endettement a fortement diminué et atteint aujourd'hui 621 265 €.

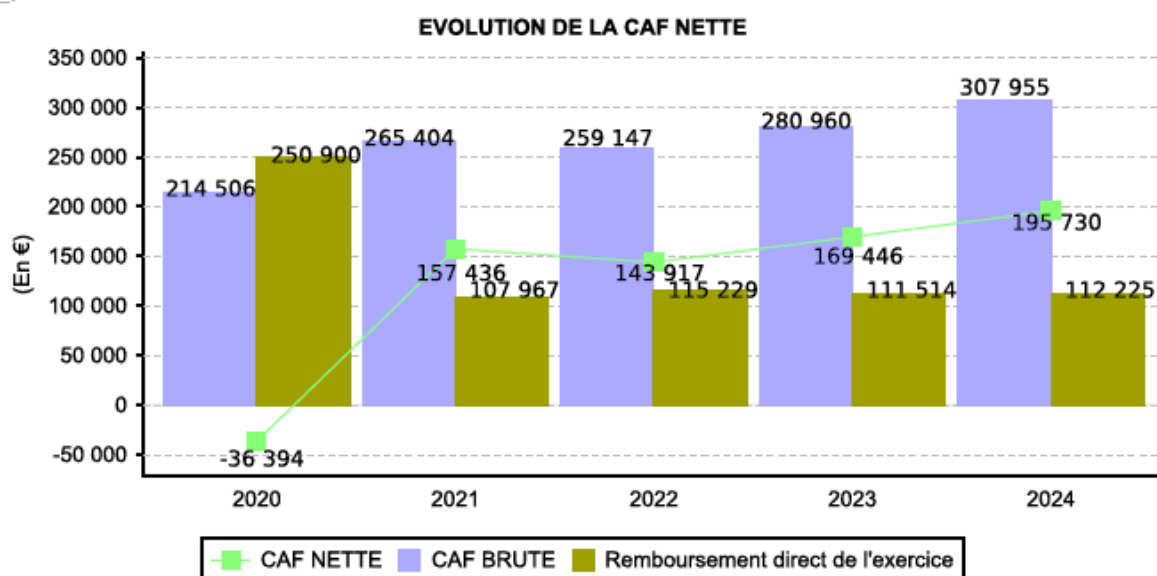
Cette baisse de l'endettement a permis de réduire considérablement les charges d'intérêt, qui sont passées de 17 668 € en 2020 à 9 910 € en 2024, soit une économie substantielle pour la commune.

2. Un endettement par habitant désormais plus faible que la moyenne des communes similaires en taille à la nôtre.

Le montant des emprunts rapporté au nombre d'habitants est aujourd'hui de 537 € par habitant, contre environ 1 000 € en 2020. Ce niveau est inférieur à celui de la strate des communes similaires en 2024. En effet, le niveau d'endettement par habitant s'établit pour une commune au niveau :

- départemental à 626 €
- régional à 579 €
- national à 541 €

3. Une amélioration notable de la capacité d'autofinancement

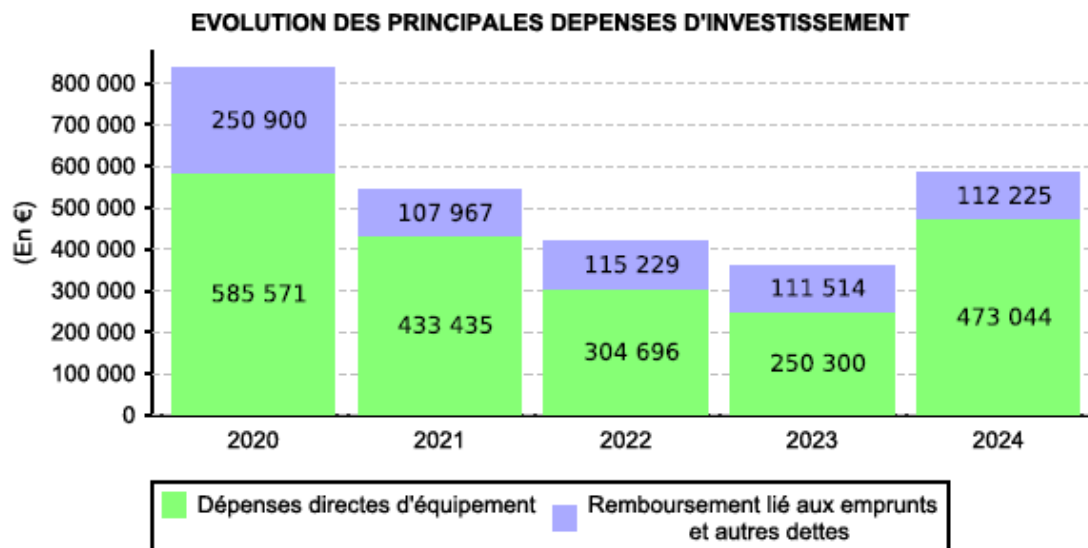


Grace à Une attention particulière aux recettes et dépenses de fonctionnement, la commune a pu améliorer sa capacité d'autofinancement brute, qui est passée de 214 506 € en 2020 à 307 955 € en 2024. La capacité d'autofinancement brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de la commune.

Parallèlement, les remboursements annuels d'emprunts ont diminué, passant de 250 900 € en 2020 à 112 225 € en 2024.

Si l'on déduit ces remboursements de la capacité d'autofinancement brute, on obtient la capacité d'autofinancement nette, indicateur essentiel pour mesurer notre capacité à financer nos projets. Elle est passée de -36 394 € en 2020 (négative) à 195 730 € en 2024, ce qui montre une restructuration saine et durable des finances communales.

6. Tout en réalisant des investissements utiles à la commune



Les investissements se sont poursuivis. Comme bon nombre de communes, Saint Ségat avait joué la prudence en 2022/ 2023 en raison des incertitudes liées à la guerre en Ukraine. Les investissements sont repartis en 2024.

7. Des recettes plus modestes, mais une gestion maîtrisée

REPERES

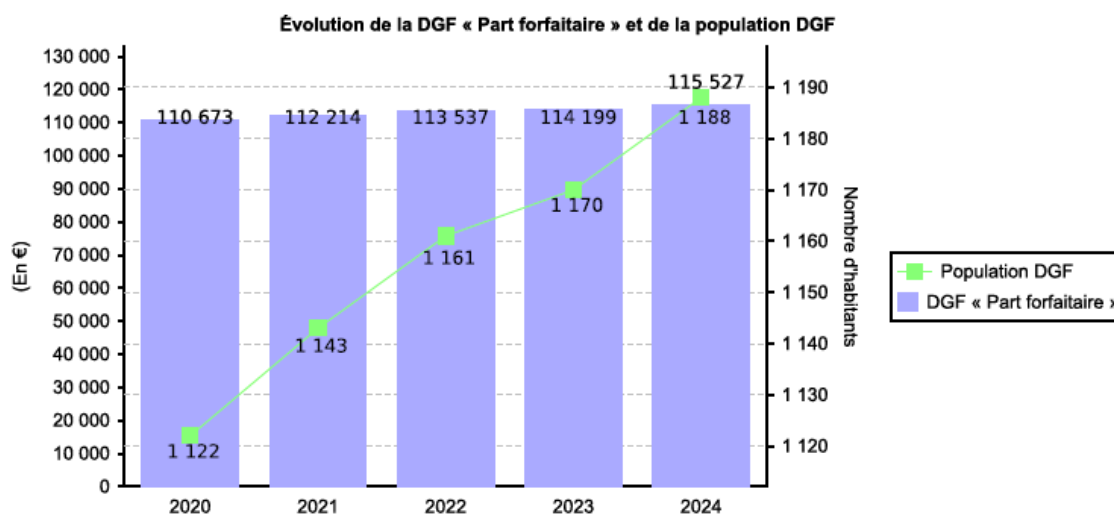
2024		Montant en € par hab pour la strate de référence		
En €/hab	Commune	Département	Région	National
Produits réels de fonctionnement	853	883	912	897
Charges réelles de fonctionnement	587	685	706	716
Capacité d'autofinancement brute	266	199	206	180
Capacité d'autofinancement nette	169	117	132	109

Les recettes de fonctionnement de la commune s'élèvent à 853 € par habitant, un niveau inférieur à la moyenne départementale (883 €), régionale (912€) et nationale (897€).

Cependant, nos dépenses de fonctionnement par habitant sont elles aussi inférieures à la moyenne des communes du département, traduisant une gestion contenue et efficace.

Ainsi, malgré des recettes moindres, la capacité d'autofinancement brute par habitant est supérieure à celle de la moyenne départementale, régionale et nationale.

Saint-Ségat dégage un excédent de fonctionnement de 266 € par habitant, contre 199 € pour une commune moyenne du département. Après déduction du remboursement des emprunts, l'excédent reste supérieur : 169 € par habitant pour notre commune contre 117€ en moyenne pour une commune de notre département.



La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités territoriales. Une part de cette DGF est calculée par rapport à la population, la superficie de la commune ...Saint Ségal, ayant gagné des habitants, voit cette DGF augmenter.

6. Une base saine pour préparer les projets d'avenir

Ce rétablissement financier est essentiel pour envisager les investissements futurs. Parmi ceux-ci, le réaménagement du centre-bourg est une priorité.

Pour pouvoir y faire face, il est indispensable de maintenir une capacité d'autofinancement solide, tant pour assurer une part d'autofinancement que pour pouvoir contracter de nouveaux emprunts qui seront nécessaires.

Les projets pour 2025

Pour cette année 2025, la commune envisage différents investissements importants : réfection de la voirie du lotissement de Cherigou, rénovation thermique de la salle Ar Galon (travaux en juillet), Sécurisation de l'accès à la chambre des cloches Eglise Saint Séverin, mise aux normes PMR des sanitaires de la mairie. Nous avons lancé un travail de réflexion sur la rénovation énergétique du bâtiment de la MAM et sur un projet d'agrandissement de la cantine et garderie.

Informations diverses

Information logements locatifs

L'ADIL organise, en partenariat avec la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay les vendredis 16 et 23 mai, de 14h00 à 17h00, des réunions d'information collective consacrées à l'investissement locatif.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont obligatoires et se font par les liens suivants :

- **Pour la session du 16 mai sur les relations locataires-propriétaires :**

<https://form.jotform.com/250922085811050>

Les thèmes abordés seront notamment les suivants :

- La formation du contrat
- La relation du bailleur / locataire tout au long du contrat
- La fin du contrat

- **Pour la session du 23 mai sur la fiscalité locative – hors meublé :**

<https://form.jotform.com/250921541928055>

Les thèmes abordés seront notamment les suivants :

- Comment déterminer son revenu foncier
- Le régime du micro foncier
- Le régime réel d'imposition
- Les dispositifs fiscaux d'investissement locatif
- Les obligations déclaratives et les contrôles

En-dessous de 5 participants les sessions ne seront pas maintenues.

A.D.I.L. du Finistère -Centre d'Information sur l'Habitat - Tél. 02.98.46.37.38 - <http://www.adil29.org>

Organisation d'un Atelier « Mieux Vivre Chez soi » pour les économies d'énergie

Le lundi 19 mai 2025 de 14h à 16h - lieu : France Services, 33 Quai Robert Alba, 29150 Châteaulin, 02 98 16 14 20

La communauté de commune de Pleyben-Châteaulin-Porzay, en partenariat avec SOLIHA Bretagne, organise la représentation d'un Atelier « Mieux Vivre Chez soi » sur la thématique des économies d'énergie (travaux de rénovation énergétique, aides financières existantes, sensibilisation aux écogestes). L'atelier s'appuiera sur un outil ludique et pédagogique qui permettra de répondre à des questions concrètes.

L'inscription préalable est obligatoire auprès de SOLIHA (dans la limite de 10 participants) :

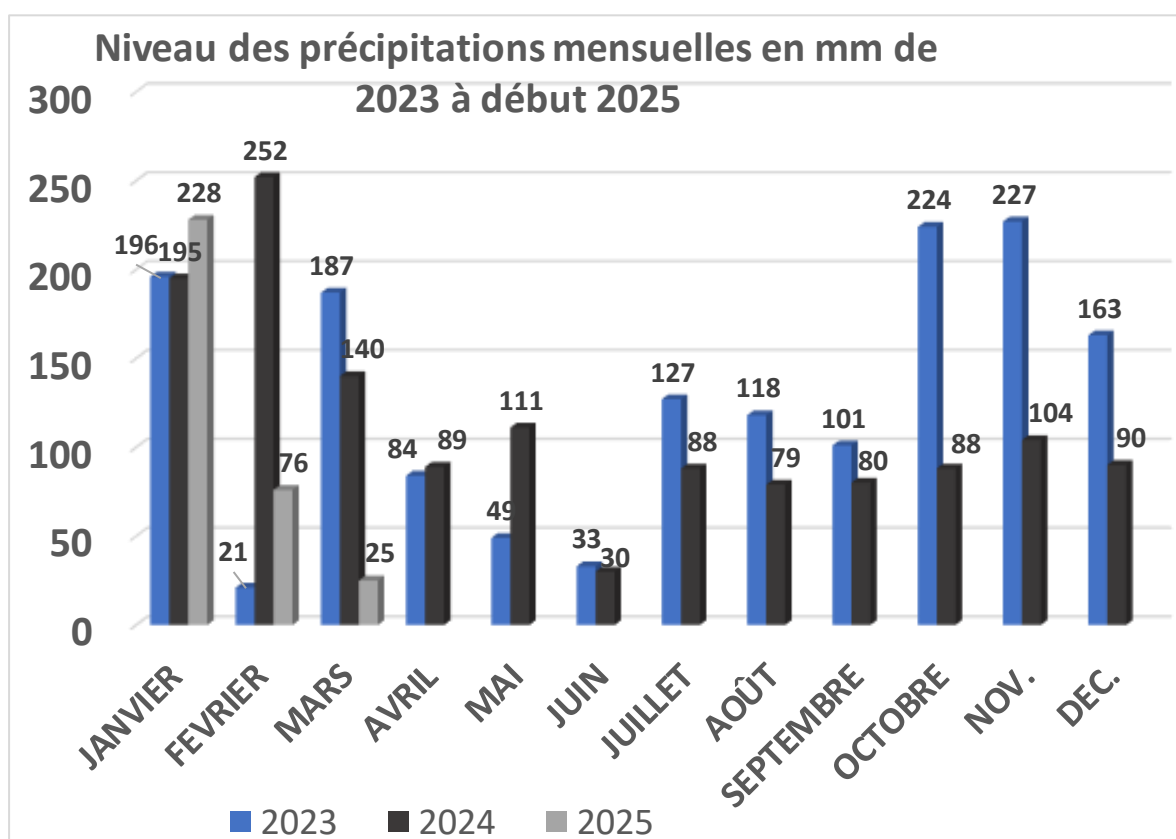
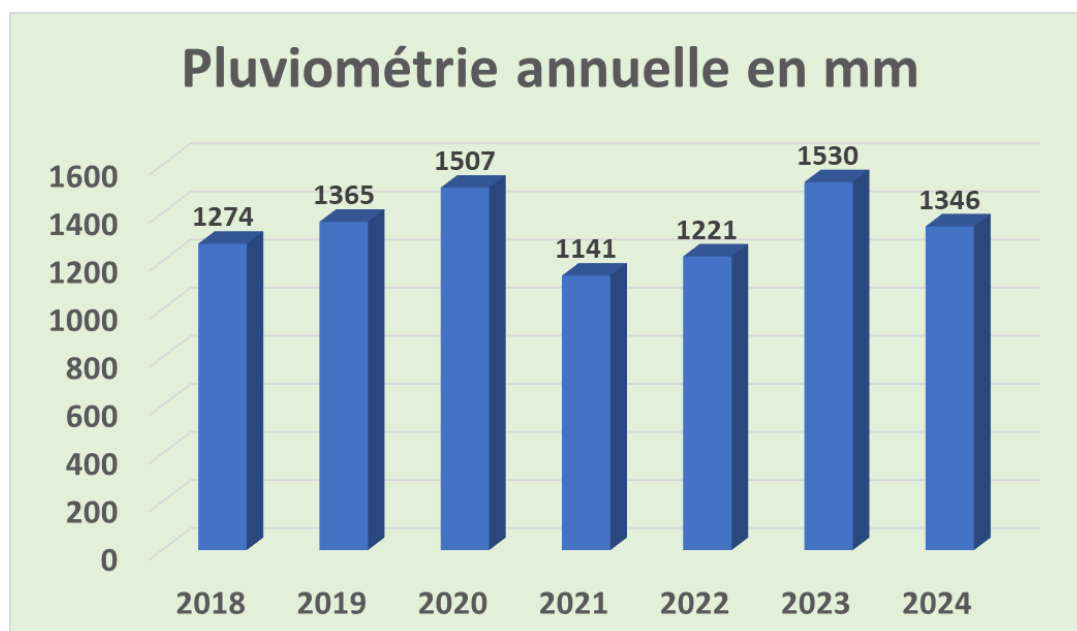
02 98 16 14 20 - franceservices@ccpcp.bzh

Vous avez des travaux à réaliser et souhaitez avoir des informations sur les aides ?

Des permanences d'informations sont à votre disposition :

- Le 1er vendredi du mois, de 9h30 à 12h à l'Espace France Services, 33 quai Robert Alba, 29150 CHATEAULIN
- Le 3ème vendredi du mois, de 9h30 à 12h, 14 rue de Gars Maria, 29190 PLEYBEN

Relevé pluviométrie



Merci aux 2 météorologues de la commune : Dédé TREUSSART et Michel LEOSTIC pour nous avoir transmis les relevés pluviométriques qu'ils effectuent assidument depuis de nombreuses années.

Etat Civil

8 Naissances dont

NOM	Prénom	Adresse	Date de naissance
BOUIX	Corentin	14 Gwaremm Vras	11/1/2025
DOUSSET	Erell	Meilh Jentrig	11/1/2025
LEOSTIC LE ROY	Owen	27 Tachennic	31/1/2025
LE MENN	Lohan	11 hameau de Menez Dourig	6/2/2025
KERGANEVET	Camille	Roz Kergreac'h	26/2/2025
LÉOSTIC	Charly	2 lotissement Penn Maez	27/3/2025

Décès

NOM	NOM MARITAL	Prénom	Adresse	Date du décès
LE GALL	NUYAOUËT	Anne	Keronna	18/1/2025
LE GRAND	COLLOREC	Marie	23 rue de Penn Ar Lenn	16/2/2025
GOURVES		Jacky	2 Hameau de Menez Dourig	16/4/2025
DERRIEN	GOASGUEN	Marguerite	Le Fell	15/3/2025
BRELIVET	MOULIN	Marie	Kampoull	11/4/2025

Mariages

NOM 1er conjoint	NOM 2eme conjoint	Adresse	Date de mariage
Tony SIMON	Gwennaëlle THOBOIS	lieu dit ker heol	8/2/2025
Jérémy FORTIN	Aurélie KERNÉIS	36 Rue Saint Séverin	26/4/2025

Animations pour les jeunes

Chargé de la compétence jeunesse par la Communauté de Communes, le centre Polysonnance propose aux jeunes de 11 à 17 un programme d'activités et de soirées sur les mois d'avril -mai- juin. Ce programme est disponible sur le site de l'association Polysonnance : <https://polysonnance.com/le-programme-jeunes-pour-la-periode-davril-mai-juin-2025-est-sorti/>

Réservations au 02.98.86.13.11

Attention : Travaux et déviation

L'entreprise AUFFRET TP effectuera des travaux de curage de fossés, busage et pose de bordures au niveau de Pont Réal à compter du 12 mai 2025 sur une durée de 5 jours calendaires. La circulation sera interdite, sauf pour les riverains, Rue de la Mairie, Route de Lopérec et Pont Réal jusqu'à la jonction avec le lieu-dit Prajennou (Lopérec). Le stationnement sera interdit au niveau du chantier, la vitesse sera limitée et le dépassement interdit. Une déviation sera mise en place pour accéder à Lopérec via la Rue de Pont-de-Buis.

Urbanisme

PC	nom, prénom	adresse	objet	décision + date
PC 25-001	LASTENNET Thomas	17 Lotissement Park an Heol	Construction d'une annexe	Favorable le 24/02/2025
PC 22-13M01	LE BERRE Nicolas	Rospirou	Modification façade Ouest du garage	Favorable le 24/02/2025
PC 23-06M02	MORVAN Annick	Ty Per Louis	Modification de l'implantation de la construction Modification de la toiture et de la taille de certaines menuiseries	Favorable le 26/02/2025
PC 25-002	SARL Coadour	Sterennou	Construction d'une cellule de céréales	Favorable le 14/03/2025
PC 25-003	BLOUIN Johann	7 Lotissement Maez Gwiniz	Construction Maison Individuelle	En cours d'instruction
PC 25-004	PHOTO CLIM	8 Tachennic	Installation panneaux photovoltaïque sur abri de jardin	En cours d'instruction
PC 25-005	ROLLAND Sophie	4 Lotissement Maez Gwiniz	Construction Maison Individuelle	En cours d'instruction
PC 25-006	EARL Capitaine	5 Rue de la Gare	Construction de bâtiments agricoles	Favorable le 24/04/2025

DP	nom, prénom	adresse	objet	décision + date
DP 25-001	LE ROUX William	1 Kerigou Braz	Installation panneaux photovoltaïques	Favorable le 29/01/2025
DP 25-002	PIZAY Yvonne	16 Hameau de Kerigou	Construction d'un muret entourant la maison	Favorable le 28/02/2025
DP 25-003	GARBISO ADRIEN	2 Kroas Ar Rodoc	Mise en place de panneaux solaires sur structure posée au sol	En cours d'instruction
DP 25-004	HAQUIN Sébastien	137 C Rue de Quimper	Remplacement d'une clôture existante côté sud de la parcelle par une clôture en panneaux rigides gris	(Annulation cause erreur DPA au lieu de DPC)
DP 25-005	BILLON Jean	3bis Chemin de Kerigou	Remplacement muret existant par un autre muret enduit ciment couleur sable	Favorable le 14/03/2025
DP 25-006	GABIN Stéphane	10 Gwaremm Vras	Clôture en bois sur emprise béton	En cours d'instruction
DP 25-007	SOLUTION CLIMAT	8 Tachennic	Installation panneaux photovoltaïques	Abandon

